

d'une écriture inconnue. Un notaire annonçait brutalement la mort de sa cliente, Lady Warnet, la marraine si chère et la dernière espérance de l'orpheline.

La lettre ajoutait : Excepté la charge de vous remettre annuellement une somme de deux mille francs, je n'ai pas d'autre instruction vous concernant de la part de ma cliente, Lady Warnet, croyant de bonne foi qu'un testament fait mourir, s'en est allée sans aucune disposition. Un sien neveu qu'elle maudissait, et pour cause, hérite sans contestation de son immense fortune.

* * *

Il ne restait donc à Susy que ses bons et beaux yeux pour pleurer.

Or, pendant qu'elle se livrait à cet exercice avec toute l'amertume du désespoir, un voisin, qui s'était montré fort empressé à prendre en main ses intérêts, vint lui annoncer que, toutes choses arrangées, il n'avait pu qu'à grand'peine sauver l'habitation et les terrains qui l'entouraient. Or, comme il fallait des bras, une direction, de l'argent surtout, pour faire valoir cette épave, il voulait bien, en souvenir du cher mort, devenir le fermier de l'orpheline, qui s'en irait, dans un couvent de son choix, vivre avec la somme qu'il lui allouerait au détriment de ses intérêts propres.

" Sassah, fit-elle à sa nourrice, quand ce vautour fut parti, prépare tout pour le couvent et va demander leur avis aux bons Pères ; je ne veux pas être chassée d'ici.

— Vous, mon oiseau chéri, vous, user vos belles ailes contre les barreaux d'une prison ? C'est qu'alors Sassah serait morte... et Sassah vivra pour sauver son ange.

— Avec quoi me sauverais-tu, puisqu'il ne me reste rien ?

— Rien, ma reine ? Et l'écrin, le bel écrin donc ?

— Hélas, ma bonne Sassah, pauvre fortune, que celle-là ! Tu oublies donc que ces bijoux n'ont aucune valeur réelle : ma chère sainte maman m'a fait placer autrement les largesses de ma marraine."

Sarah, non convaincue, agitait également son madras.

" L'écrin vaut, mon ange... et Sassah sait ce qu'elle sait."

Vers l'heure de la brise, Susy respirait sous la véranda,